

Le 30 novembre 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : cardinal.joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
PHASE 2 – Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP
et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de
Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre référence : R053575 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur a déposé le 20 novembre dernier la nouvelle demande dans le dossier mentionné en objet, ainsi que les affirmations solennelles relatives à la demande de traitement confidentiel de l'entente avec RTA, soit celle de Monsieur Yamaguchi pour le Coordonnateur, ainsi que celle de Monsieur St-Onge pour RTA.

Les Parties ont toutefois constaté qu'une certaine confusion s'était glissée relativement à l'objet de la demande de confidentialité. Suivant des discussions avec le procureur de RTA, le Coordonnateur dépose ainsi ce jour une version amendée de la demande, de même que les versions amendées des affirmations solennelles, lesquelles précises plus clairement l'objet de la demande de confidentialité.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL
JC/jl

p.j.

c.c. Me Pierre Grenier